BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Séance du 9 décembre 1925

Présidence de M. R. PESCHET.

MM. le Pr HENNEGUY et C. DUMONT assistent à la séance.

Correspondance. — Mlle S. GUILLIOU remercie la Société de son admission.

Admissions. — M. MOLIMAR, directeur de l'École d'Agriculture d'Antibes (Alpes-Maritimes). — *Entomologie appliquée.*

— Insectarium de Menton, avenue Cernuschi, Menton (Alpes-Maritimes).

Changement d'adresse. — M. R. DESPAX, maître de conférences de Zoologie à la Faculté des Sciences, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Présentations. — M. G. GAVELLE, ingénieur civil, 39, avenue de la Californie, Nice (Alpes-Maritimes), présenté par M. L. LHOMME. — Commissaires-rapporteurs : MM. Ch. ALLUAUD et H. DESBORDES.

— M. DE LEPINEY, entomologiste à l'Institut scientifique chérifien, 9, rue Razzia, Rabat (Maroc), présenté par M. A. THÉRY. — Commissaires-rapporteurs : MM. Ch. ALLUAUD et L. SÉMICHON.

— M. P. PIÉTRI, avocat, 2, rue Saint-Charles, Tunis, présenté par M. le Dr H. NORMAND. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. BERLAND et L. CHOPARD.

— M. VOEGELIN, dessinateur d'Histoire naturelle, 9, rue de Lorraine, Rabat (Maroc), présenté par M. A. THÉRY. — Commissaires-rapporteurs : MM. Ch. ALLUAUD et L. SÉMICHON.

— M. C. WILLEMSE, Eijgelshoven, Z. L. (Hollande), présenté par

M. R. Peschet. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Berland et L. Chopard.

Exonérations. — MM. F. Balfour Browne, le R. P. de Cooman et F. Valck Lucassen se sont fait inscrire comme membres à vie.

Démissions. — MM. le Dr Boitel, Ch. Debreuil et M. Madieu ont adressé leur démission.

Observations diverses

Captures. — 1°) [Lep. Tortricidae]. — M. E. Dattin signale un Tortricide nouveau pour la faune francaise : *Lipoptycha incursana* H. S. Trois exemplaires ♂ de cette espèce, qui n'était connue que d'Allemagne, Autriche-Hongrie, Dalmatie et Grèce, ont été capturés les 12 et 16 juin 1925 sur le mont d'Angély, au-dessus de Cahors (Lot).

2°) [Lep. Pterophoridae]. — Le même membre a également capturé en nombre, aux environs de Cahors, du 22 mai au 3 juin 1925 : *Alucita adamas* Const., espèce attachée exclusivement, semble-t-il, à une Composée méridionale : *Staehelina dubia*. C'est sans doute sa station à la fois la plus septentrionale et la plus occidentale.

Communications

Notes sur les Carabiques
II [1]. Descriptions de quatre espèces nouvelles d'Afrique occidentale

par Ch. Alluaud

Dacnochlaenius guineensis, n. sp. [Subfam. *Chlaeniitae*]. — Long. 12 mm. — Dessus et dessous d'un noir plus ou moins verdâtre avec les palpes, les antennes et les pattes testacés (sauf les trochanters qui sont bruns). Tout le dessus garni d'une pubescence d'un jaune très clair, couchée, assez longue mais peu dense. Tête (surtout vers le cou) et pronotum très grossement et assez densément ponctués. Pro-

(1) Voir la Note I dans ce *Bulletin*, 1925, p. 175.

notum subcordiforme avec les angles postérieurs droits et les angles antérieurs peu proéminents et arrondis. Élytres entièrement striés, stries ponctuées, intervalles plans très finement chagrinés avec des points espacés, en relief, comme on en ferait dans une substance molle avec la pointe d'une aiguille tenue obliquement. Toutes les pièces sternales du thorax grossement ponctuées surtout les plaques coxales et les épisternes métathoraciques.

Hab. — Cameroun (Conradt); deux individus dans ma collection.

Malgré l'éloignement des habitats, cette espèce ressemble bien plus à *D. rudicollis* (Fairm.) de Madagascar qu'à *D. Achilles* Alluaud d'Afrique orientale. Comparé à *rudicollis, guineensis* s'en distingue par le disque des élytres moins carré (les côtés moins parallèles); les bords latéraux du pronotum un peu plus relevés avec les angles antérieurs moins aigus, plus arrondis au sommet; les pattes bien moins robustes; les points espacés des intervalles élytraux en relief au lieu d'être enfoncés; les anneaux abdominaux assez lisses (fortement granuleux chez *rudicollis*).

J'ai eu tort (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1919, p. 53) de décrire le genre *Dacnochlaenius* comme ayant les tarses « glabres en dessus »; en réalité ils sont très éparsement pubescents (semblant glabres chez certains individus frottés), dans le genre *Lomasa* Andrewes 1919 (qui représente dans la faune indienne le genre *Dacnochlaenius* d'Afrique et de Madagascar) les tarses sont au contraire très densément poilus en dessus.

Diachipteryx, nov. gen. [*Pterostichitae, Drimostomatini*].
(Etymol. : διάκεω = dilater, πτέρυξ = basque d'habit).

Ce genre nouveau présente les caractères des Drimostomides mais se distingue des genres connus de cette tribu par les caractères suivants : antennes courtes, moniliformes, à articles transversaux; tarses à articles larges et courts; apex des élytres très spécial : élytres arrondis séparément et présentant chacun une large expansion en forme de basque de jaquette surtout remarquable en dessous où cette expansion est concave. Languette élargie et bisétulée au sommet; menton avec une dent au milieu de l'échancrure et presque aussi longue que les lobes latéraux.

Diachipteryx paradoxus, n. sp. — Long. 5-5,5 mm. — Entièrement brun de poix, brillant, avec les palpes, les mandibules, le labre, les antennes et les pattes rougeâtres. Front creusé d'un double sillon de chaque côté en avant des yeux, les sillons internes convergent

en avant où ils sont cependant largement distants l'un de l'autre. Pronotum transversal avec les angles antérieurs arrondis, nullement proéminents; les postérieurs légèrement obtus mais non arrondis au sommet et réunis à la base par un pan coupé obliquement; pronotum très étroitement rebordé sur les côtés; sillon médian bien moins profond en avant qu'en arrière où il atteint la base; fossettes basilaires très marquées. Élytres fortement striés, stries ponctuées, intervalles lisses; le 5e intervalle formant à l'apex le bord latéral un peu relevé de l'expansion apicale, le 1er intervalle ne participant pas à cette expansion. Le dessous est lisse sauf quelques points à la base de chacun des trois derniers segments de l'abdomen.

Diachipteryx paradoxus, n. sp. × 8. En bas, l'apex des élytres vu en dessous.

Hab. — Côte d'Ivoire, Assinie, 3 individus recueillis par moi en 1886 et un exemplaire un peu plus grand que j'ai reçu du Cameroun.

Hexagonia Treichi, n. sp. [Subfam. *Hexagoniitae*]. — Long. 9-10 mm. — Proportionnellement plus large, moins élancé que les autres espèces de ce groupes : élytres ferrugineux à tache commune apicale noire. Tête et pronotum noirs, fortement mais très irrégulièrement ponctués. Les joues, en arrière des yeux, sont en lignes obliques faiblement convergentes vers le cou ce qui donne à l'ensemble de la tête une forme assez carrée, légèrement trapézoïdale. Le milieu du front et la partie externe des joues sont lisses. Pronotum légèrement cordiforme, à peine aussi large que la tête avec les yeux; angles antérieurs non saillants et largement arrondis, les postérieurs à peine obtus et non émoussés à la pointe; sillon médian profond, base coupée droit. Élytres brun rouge à la base; tache commune apicale noirâtre, mal délimitée, envahissant jusqu'au delà du milieu des élytres en remontant sur la suture. Antennes courtes, atteignant à peine la base du pronotum, brunes. Pattes rougeâtres, de la couleur de la base des élytres. Dessous de la tête lisse; prosternum grossement ponctué de même que les épisternes et le bord externe des lames coxales métathoraciques. Mésosternum, métasternum et abdomen rougeâtres comme les pattes.

Comme forme générale, c'est de *H. praeusta* Chaud. que *H. Treichi* se rapproche le plus; mais ce dernier s'en distingue par sa tête noire, moins atténuée en arrière, plus plate et plus ponctuée; les yeux moins gros; le pronotum noir et bien plus ponctué; la tache apicale des élytres bien plus étendue et moins délimitée.

Hab. — Côte d'Ivoire, Assinie; deux individus pris par moi en 1886 en déroulant les feuilles d'une jeune plante poussant en forme de cornet au fond duquel il y avait de l'eau. L'espèce est dédiée à la mémoire de mon ami et compagnon de recherches à la Côte d'Ivoire, Marcel Treich Laplène.

Sphaerostylus guineensis, n. sp. [Subfam. *Ozaenitae*]. — Long. 15 mm. — Tout le dessus noir; le dessous brun ainsi que les pattes et les antennes. Tête large avec quelques soies au bord postérieur de l'orbite oculaire. Pronotum très transversal avec les bords latéraux largement explanés et relevés; les angles antérieurs nullement saillants, les postérieurs tout à fait droits précédés, à l'intérieur, d'une large excavation basilaire. Élytres faiblement striés, les intervalles 3 et 5 avec quelques gros points en ligne. Tibias antérieurs fortement arqués au milieu et profondément plurisillonnés sur toute leur longueur.

Hab. — Guinée espagnole, Cap S. Juan dans la baie de Biafra, un individu dans ma collection. J'en ai vu dans la collection Banninnoer venant du Gabon (Favarel).

Le seul Oziénide connu de l'Afrique occidentale est le *Sphaerostylus Wyliei* (Murray, 1857) décrit comme *Pachyteles* (= *Goniotropis*), genre américain. Il est probablement synonyme d' « *Ozaena* » *lutea* Hope 1842 dont la diagnose, totalement insuffisante, semble faite sur un immature. Kolbe en 1895 a décrit un *Sphaerostylus bimaculatus* d'Afrique orientale mais, d'après la description, je doute fort qu'il s'agisse d'un *Sphaerostylus?*

S. guineensis ressemble aux grandes espèces de Madagascar surtout à *S. striatus* Chaud. dont il a la taille. Mais en réalité il se rapproche davantage par ses caractères (notamment la forme du pronotum) de *S. Wyliei* dont il se distingue par sa taille deux fois plus grande, l'absence de la fine ponctuation que l'on voit sur la tête, le pronotum et les élytres de *Wyliei*, enfin les stries élytrales bien mieux marquées quoique peu profondes.

Nouveaux Coléoptères de la Faune Tunisienne

(15e note)

par le Dr H. Normand.

Pachydema rebellis, n. sp. — ♂. Testacé foncé, à pilosité rougeâtre avec la tête, le corselet, l'écusson d'un brun plus ou moins clair.

Tête glabre, chaperon à bords sinués, relevés, formant gouttière; épistome peu densément ponctué, presque lisse en avant; front à ponctuation forte et rugueuse, séparé du précédent par un sillon bien tracé; vertex lisse; yeux petits, plus courts que l'épistome, à bandeau oculaire court, étroit, aplati à l'extrémité ; palpes à dernier article ovalaire à fossette courte n'atteignant pas le tiers inférieur.

Corselet transverse, à disque glabre, parsemé d'une ponctuation assez fine, plus dense au centre et en avant, un léger sillon médian dans sa moitié antérieure; côtés en courbe prononcée; angles postérieurs complètement arrondis.

Écusson triangulaire, lisse au centre, irrégulièrement ponctué latéralement.

Élytres : pourtour cilié, ponctuation assez fine, serrée, irrégulière, espaces longitudinaux ponctués, à peine visibles.

Pygidium glabre, presque lisse.

Dessous : métasternum à ponctuation fine et serrée, abdomen lisse au milieu, ponctué et villeux latéralement.

Pattes : tibias antérieurs à dent supérieure petite, plus rapprochée de la suivante que celle-ci de la dernière; tibias postérieurs à chevrons entiers munis de poils raides. Tarses antérieurs : 1er article recourbé en dehors, extrémité épaissie feutrée en dessous; 2e, 3e et 4e articles presque aussi larges que longs, munis de brosses, 5e égalant presque les trois précédents réunis. Tarses intermédiaires allongés, légèrement dilatés, feutrés comme les tarses antérieurs. — Long. 11 à 13 mm.

Kairouan (Tunisie). — Une série d'exemplaires ♂.

Cette espèce est voisine de *P. Doumeti* Mayet, mais ce dernier es entièrement jaune paille sauf la suture et les bords élytraux, sa ponctuation élytrale est plus fine, moins serrée, sa toison est blanche, enfin ses tarses intermédiaires sont bien plus élargis.

Pachydema caesariata, n. sp. — ♂. Entièrement brun foncé avec les élytres et les pattes rougeâtres, pilosité testacée, longue et fournie.

Tête pubescente, à ponctuation dense et rugueuse. Epistome à

bord antérieur relevé, sinué, présentant même parfois une forte échancrure en son milieu, séparé du front par un sillon bien marqué, ayant deux petites fovéoles à ses extrémités; vertex lisse; yeux petits, plus courts que l'épistome, à bandeau épais, coupé carrément à son extrémité; palpes fusiformes à fovéole peu profonde, allongée, dépassant le milieu.

Corselet villeux, à ponctuation assez forte, rugueuse et serrée, bord antérieur légèrement sinué; côtés plus rétrécis en avant qu'en arrière; angles postérieurs arrondis.

Écusson presque lisse.

Élytres fortement et densément ponctués, bords longuement ciliés; 3 à 4 lignes de points gémellées limitant des espaces longitudinaux, légèrement surélevés.

Propygidium à ponctuation forte, éparse; pygidium presque lisse.

Dessous couvert d'une villosité longue et touffue cachant les téguments; métasternum à ponctuation fine, rugueuse et serrée; abdomen rugueusement ponctué sur les bords, lisse au milieu avec quelques séries de points pilifères.

Tibias antérieurs tridentés, à dents équidistantes, tarses antérieurs et intermédiaires ayant l'extrémité du 1er article et les deux suivants dilatés et feutrés, le 4e simple; tibias postérieurs à carène de la face externe interrompue.

♀. Plus grande, trapue avec les tarses simples, dessous moins ponctué, métasternum presque lisse au milieu. — Long. ♂ 11 mm.; ♀ 13 à 17 mm.

Kebili (Tunisie), décembre 1896, une série d'exemplaires que j'ai échangés autrefois sous le nom de *P. Lethieryir* Luc.

Cette espèce tient une place à part au milieu des espèces à chevrons interrompus et à bandeaux oculaires abrupts, par la villosité recouvrant sa tête et son pronotum, enfin elle se fait remarquer par les tarses antérieurs du ♂ ne présentant de velours qu'aux trois premiers articles.

Une nouvelle variété d'*Eurydema oleraceum* L.
[Hem. Pentatomidae]

par le Dr Maurice Royer.

Eurydema oleraceum L. var. **Temperei**, n. var. — *Similis var. paradoxo* Horv., *a qua differt tantum abdomine nigro. Tibiis annulatis.*

Cette variété, caractérisée par la réduction à deux taches supérieures de la bande latérale de l'écusson, diffère de la variété *paradoxum* Horv. par la coloration de son ventre entièrement noir.

Type : un spécimen ♂ trouvé au jardin botanique de Bordeaux (Gironde), le 23 mai 1925, par mon collègue et ami Gaston Tempère, à qui je suis heureux de dédier cette nouvelle variété.

Dans un travail paru dans le *Bulletin de la Société zoologique de France* (1), j'ai montré que les nombreuses variétés de l'*Eurydema oleraceum* L. se divisaient en quatre séries parallèles auxquelles il manquait encore quelques chaînons qu'il était aisé de prévoir et qui devaient certainement se retrouver dans la Nature. L'*Eurydema Temperei* vient aujourd'hui combler une lacune et doit prendre place dans le groupe du type, série à ventre noir, entre l'*Eurydema oleraceum* type, et l'*E. albomarginatum* Goeze; il correspond au schéma 6 de la planche pour la disposition du dessin.

Une autre variété décrite récemment par le Dr Wolfgang Stiche (2), l'*Eurydema imperfecta* Stichel, constitue le dernier chaînon du groupe du type dans la série à ventre flave; cette variété vient immédiatement après l'*E. parodoxum* Horv. et correspond au schéma 7 de la planche.

A propos de la capture de *Callidium violaceum* L. [Col. Cerambycidae] dans l'Aube

par le Dr Maurice Royer.

Notre collègue Dongé vient de signaler récemment (*Bull. Soc. ent. Fr.* [1925], p. 252), la capture qu'il pensait nouvelle pour l'Aube de deux spécimens de *Callidium violaceum* L. à Maray-en-Othe.

L'abbé G. d'Antessanty avait déjà signalé cette espèce dans le « Supplément à la Liste des Coléoptères du département de l'Aube publiée par G. Legrand », paru dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, LXXV [1911], où il l'indique comme rare, sur les mails de Troyes. Sa collection > dans la mienne renferme deux

(1) Royer (Dr Maurice), Etude systématique sur *Eurydema oleraceum* L. et ses variétés, *Bull. Soc. zool. Fr.*, XLIX [1924], pp. 117-136 (fig.).

(2). Stichel (Dr Wolfgang), Illustrierte Bestimmungstabellen der deutschen Wanzen, lief. I, 10 février 1925.

spécimens de cette espèce, le premier seul étiqueté : Troyes, mails, 1897.

En outre l'exemplaire interfolié du Catalogue Le Grand de la Bibliothèque de l'abbé d'Antessanty, que je possède, contient cette mention au crayon [1] : *C. violaceum*, château des Cours, Saint-Julien, écorces sapins, juin 1915.

Note sur une Cochenille nouvelle vivant sur *Erica arborea* en Algérie

par A. Balachowsky.

Ripersia Delassusi, n. sp.

Femelle adulte. — Ovale, arrondie, épiderme noir violacé, [2] pourvu sur la face dorsale d'une sécrétion farineuse blanche formée de flocons coniques juxtaposés, laissant apercevoir la segmentation du corps. Région anale pourvue de prolongements cireux, linéaires et courts (cette sécrétion ressemble beaucoup à celle du *Pseudococcus nipae* Mask.). Nous avons pu remarquer de nombreux œufs et de jeunes larves dans l'amas cotonneux formé par la sécrétion.

Examen microscopique [3]. — Long. 2.000-2.100 μ; larg. 1.400 1.500 μ. — Ovale. Yeux très visibles, insérés extérieurement de chaque côté des antennes. Antennes bien développées (200-220 μ.) de 6 ou 7 articles, répondant à la formule suivante : 7, 1, 2, (3-6), (4-5). Le premier article est large, trapézoïdal, presque aussi long que le septième; sixième fusiforme, septième allongé avec un léger renflement au tiers de sa longueur. Tous les articles sont plus ou moins munis de soies fines. Sur le 1er et le 3e, une seule soie visible; sur les 2e, 4e, 5e et 6e, 4 soies; sur le 7e, une quinzaine de soies dont 6-8 disposées en touffe à l'extrémité [4]. Rostre court, atteignant au repos la moitié de l'intervalle séparant les pattes pro- et mésothoraciques; il est articulé sur un menton dimère dont le 2e article est plus long d'un

(1) Cette mention n'est pas de la main de l'abbé d'Antessanty.

(2). L'épiderme devient vert après une ébullition de 15 minutes dans la potasse à 10 %.

(3) Après ébullition dans la potasse et coloration au rouge magenta.

(4) Nous avons observé une seule femelle présentant des antennes de 6 articles correspondant à la formule suivante : (6-3) 1-2 (4-5).

tiers environ que le premier. Présence à l'extrémité du menton d'une touffe composée de 8 à 10 soies; 3 paires de pattes bien développées,

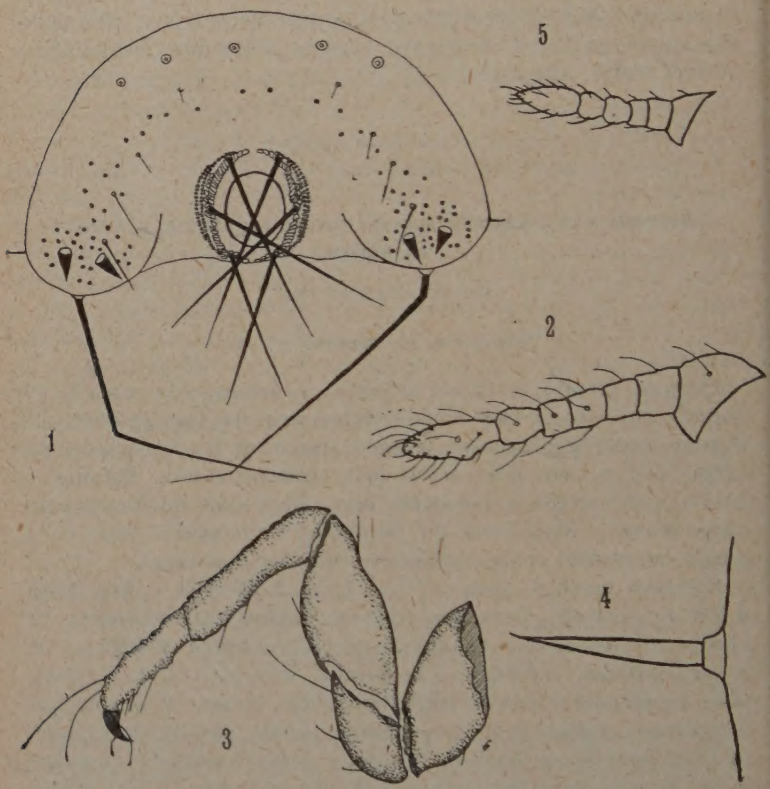

Fig. 1. — Septième et huitième segments abdominaux, vus sur la face dorsale, × 182; — fig. 2. — Antenne de la ♀ adulte, × 110; — fig. 3. — Patte métathoracique de la ♀ adulte, × 275; — fig. 4. — Epine marginale du quatrième segment abdominal, × 750; — fig. 5. — Antenne de la larve, × 250.

robustes, environ une fois et demie plus longues que les antennes. Hanche volumineuse, subquadrangulaire; trochanter subtriangulaire, portant à son extrémité supérieure une soie très fine, aussi longue que le tarse. Cuisse épaisse, deux fois plus longue que large. Tibia plus grêle que la cuisse, sensiblement de même longueur. Le tarse, un peu plus

long que la moitié du tibia, présente à son extrémité inférieure 3 incisions serriformes, armées chacune d'une soie courte et rigide; 2 digitules tarsaux très visibles et sensiblement de même taille. Crochet bien développé, pointu, légèrement recourbé à son extrémité, muni également de 2 digitules, mais plus courts que les tarsaux. Stigmates existant seulement sur les 1er et 2e segments thoraciques.

Abdomen composé de 8 segments. Le segment préanal porte 2 lobes bien développés armés d'une longue et robuste soie, surmontée de 2 épines courtes et acérées, entourées d'un groupement de 20 à 25 petites glandes tubulaires et d'une soie fine.

Anus subcirculaire, armé de 6 soies fortes et rigides, un peu plus longues que son diamètre.

Revêtement cuticulaire dorsal. — Sur les tergites abdominaux, dans les régions pleurales, une rangée d'épines fortes et acérées, sur les 5e et 6e urotergites, 2 épines au lieu d'une, entourées d'un groupement de glandes tubulaires. Sur la partie médiane de l'abdomen 3 à 4 rangées longitudinales d'épines droites un peu plus fines que les pleurales, et entre elles, quelques petites soies.

Même revêtement sur les tergites thoraciques, mais à disposition irrégulière,

Région céphalique armée de nombreuses épines analogues aux épines abdominales.

Sur toute la face dorsale, présence de petites glandes tubulaires, disposées irrégulièrement et d'autant plus nombreuses que l'on se rapproche de l'anus et des régions pleurales.

Revêtement cuticulaire ventral. — Pas d'épines fortes et absence totale de petites glandes tubulaires; par contre présence de grosses glandes discoïdales, disposées régulièrement en rangées transversales, en haut et en bas de chaque urosternite, totalement absentes sur le thorax et sur le 1er urosternite; une seule rangée sur le 2e. Disposition irrégulière des glandes sur le 7e segment, quelques-unes sur le 8e.

Ces glandes sont d'autant plus rapprochées entre elles que l'on se rapproche de l'anus.

Présence entre chaque rangée de glandes de soies fines et courbes, disposées assez régulièrement sur les sternites abdominaux, irrégulièrement sur le thorax et la région céphalique.

Male. — Inconnu.

Nymphe. — Mêmes caractères que la femelle adulte; taille plus réduite.

Larve. — Très mobile, de couleur jaune pâle. Antennes d'une lon-

gueur de 100-110 μ, invariablement de 6 articles, correspondant à la formule suivante : 6, 1, 2, (4-5), 3.

Le premier article est large, les 4e et 5e fusiformes, le 6e conique, aussi long que le 4e et le 5e réunis.

Le rostre au repos atteint presque la longueur du corps. Segment préanal à lobes très développés, saillant, portant à leur extrémité une soie longue et robuste, surmontée de 2 épines courtes et coniques. Anus armé de 6 soies bien développées.

Longueur de la larve 280 μ; largeur : 180 μ.

Biologie. — Habitat. Cette Cochenille a été trouvée au mois de mai dernier par M. Delassus, Inspecteur du service de la défense des cultures de l'Algérie à qui je me fais un devoir de la dédier. Elle provient du massif de l'Edough près de Bugeaud (Constantine) où elle vivait aux dépens de jeunes pousses d'*Erica arborea* (Bruyère arborescente). La plante hospitalière était recouverte d'une production de fumagine assez abondante aux endroits attaqués.

Nous avons cru devoir ranger cette espèce dans le genre *Ripersia*, bien qu'elle ne réponde pas exactement aux caractères génériques établis par Signoret (1).

Dans l'espèce qui nous intéresse la femelle adulte présente 6 ou 7 articles aux antennes, des digitules tarsaux, et ne mène pas une vie souterraine, tandis que dans le genre *Ripersia* de Signoret, la femelle adulte ne présente que 6 articles aux antennes, est pourvue de digitules tarsaux, et mène une vie souterraine (2).

Leonardi, dans sa remarquable monographie des Cochenilles de l'Italie, décrit un *Ripersia* avec des antennes de 7 articles (1). Plus récemment Hall (2), dans une très intéressante étude sur les Coccides de l'Égypte, décrit également des espèces ayant 6 ou 7 articles aux antennes, des digitules tarsaux, vivant sur diverses Graminées.

Notre espèce se rapproche davantage par ses caractères morphologiques des *Ripersia* égyptiens décrits par Hall, que des espèces européennes.

(1) Signoret. — Essai sur les Cochenilles (*Ann. Soc. ent. Fr.*, [1875], p. 335).

(2) Ce genre renferme surtout des espèces myrmécophiles.

(1) Gustavo Leonardi. — Monographia delle Cocciniglie italiane (*Bull. Lab. Zool. Portici*, [1920], p. 414-416).

(2) W. J. Hall. — Further observations on the *Coccidae* of Egypt (*Ministery of Agriculture*, *Bull.* n° 36, Cairo [1923], p. 8-10).

A propos de l'hibernation de *Tingis pyri* Fabr.

par le Dr Cl. Gautier.

J'ai entretenu la Société entomologique de France (1) de la découverte, à Châtillon-d'Azergues (Rhône), de la forme hibernante de *Tingis pyri*, à l'état adulte, sous les feuilles de fraisier le 22 février 1925. Deux des exemplaires recueillis ont été montrés vivants à la Société, et nos chers collègues M. le Dr Royer et M. Chopard, que je remercie bien vivement, ont constaté qu'il s'agissait d'un ♂ et d'une ♀. Les deux sexes passent donc l'hiver.

Dans une remarque (2) parue dans le *Bulletin*, M. P. Vayssière dit que « en 1861 Goureau publiait des « observations identiques (aux miennes) et que depuis cette époque Durante, Silvestri, Guillaud ont insisté sur la présence en hiver du Tigre du poirier ».

Voici ce qu'écrit Goureau (3) : « à l'approche de l'hiver les insectes cherchent un abri pour se réfugier, et, comme leur corps est plat, ils trouvent facilement une cachette sous les écorces soulevées, dans les fissures, où ils passent la mauvaise saison. »

Or j'ai précisément écrit, dans ma note du 25 février : « j'avais vainement, au cours des hivers précédents, recherché le Tigre adulte et les pontes entre les écorces des poiriers et des pommiers, ainsi que les adultes dans les fissures des murailles, au voisinage de ces arbustes ».

Il n'y a donc nullement identité entre ce que dit Goureau et ce que je dis.

Mon ami et collaborateur le Dr Bonnamour m'autorise d'ailleurs à rapporter que pendant deux années il a recueilli à St-Genis-Laval (Rhône), au début de l'hiver, des écorces à différentes hauteurs de troncs et branches de pommiers en espalier attaqués régulièrement et fortement, depuis plusieurs années par *Tingi pyri*. Il n'a jamais obtenu de ces écorces aucun Tigre mort ou vivant.

Guillaud (1919) a publié sur le Tigre du poirier deux articles de vulgarisation. Il ne semble pas avoir fait sur l'hibernation de l'insecte des recherches personnelles, et son opinion est celle de Goureau.

Dans ma note du 25 février, je n'avais pas oublié d'écrire : « pour ce qui en est de l'hibernation G. Leonardi (1901) a signalé l'existence du

(1) Cl. Gautier. — *Bulletin Soc. ent. Fr.*, p. 72, séance du 25 février 1925.

(2) P. Vayssière. — *Bulletin Soc. ent. Fr.*, p. 144, 1925.

(3) Goureau. — Insectes nuisibles, supplément, p. 19, 1863.

Tingis adulte en Italie pendant toute l'année et ses dégâts depuis le début du printemps. »

C'est une opinion classique en Italie, depuis Costa (1857) que le Tigre du poirier hiverne dans les fissures des écorces. C'est d'après cet auteur que Silvestri (1911) probablement, et sûrement Durante (1917) parlent de l'hibernation du *Tingis* sous les écorces.

Dans son très beau mémoire sur le Tigre du poirier, Durante parle quatre fois des adultes d'hiver. Mais il n'en parle que par ouï-dire, d'après Costa. Quant à lui, Durante, il prend bien soin d'écrire : « je n'ai pas suivi les adultes de la seconde génération jusqu'à la ponte, mais je pense qu'il ont pu produire une troisième génération dont les adultes (et selon Costa les nymphes) sont probablement ceux qui se retirent dans les repaires hivernaux pour se reproduire au printemps suivant ». Et sur l'hibernation du *Tingis*, tout au début de son mémoire, Durante se borne à rappeler ainsi les idée d'Achille Costa : « Il (Costa) dit que l'insecte passe l'hiver à l'état adulte ou en voie de développement sous les fissures de l'écorce... Enfin aux premiers froids de l'automne, une partie des adultes et des larves abandonnerait les feuilles pour se cacher dans les crevasses de l'écorce. »

Je vais demander à l'un de mes savants collaborateurs du Laboratoire de Portici de bien vouloir faire vérifier si, en Italie, où le climat et les conditions de végétations diffèrent, les *Tingis* passent réellement la mauvaise saison dans les fissures des écorces. En tous cas, d'après mes constatations il en est autrement dans la région moyenne de la France, et probablement aussi plus au nord.

Nouveaux Coléoptères exotiques

par M. Pic.

Scaphosoma perforatum, n. sp. — *Subovatum, robustum, nitidum, supra pectoreque fortiter et sparse punctatis, nigrum, membris pygidioque apice testaceis, elytris ad humeros et apice rufo notatis, stria suturalis antice reducta, ad basin non prolongata.* — Long. 3 mm.

Tonkin : Hoa Binh. (R. P. de Cooman, in coll. Pic, ainsi que les autres espèces de même provenance).

Espèce très distincte de *S. luteoapicale* Pic par sa forte ponctuation conjointement à sa grande taille et à sa forme robuste.

Scaphidiolum binhanum, n. sp. — *Oblongo-subovatum, nitidum,*

testaceum, elytris apice vage brunneo notatis; clava antennarum nigra, parum dilatata; thorace elongato, antice attenuato, minute et sparse punctato, ad basin fortiter lineato-punctato; elytris satis brevibus, minute punctatis, in disco mediocre 4-lineato punctatis. — Long. 5 mm.

Hoa Binh.

Voisin de *S. fainanense* Pic et s'en distinguant, à première vue, par sa coloration particulière et ses élytres à rangées de points moins gros.

Scaphidiolum Coomani, n. sp. — *Oblongum, nitidum, nigrum, capite antice, thorace antice et lateraliter membrisque pro parte rufis, elytris nigris, antice late, postice breve, testaceis, his minute sat irregulariter punctatis.* — Long. 5 mm.

Hoa Binh.

Moins robuste que *S. fainanense* Pic avec la ponctuation des élytres différente et ces derniers organes à bande apicale testacée, au lieu d'être noire.

Tenerus violaceiceps, n. sp. — *Elongatus, nitidus, longe et sparse pubescens, pallido-testaceus, vage irridescens, capite violaceo, thorace antice et postice piceo notato, tibiis, tarsis antennisque nigris, his ad basin rufo tinctis; capite fortiter sat sparse punctato; thorace breve et lato; elytris unicostatis, dense punctatis.* — Long. 10 mm.

Java : Soekaboemi (coll. Pic).

Très voisin de *T. brunneiceps* Schenk; en différant, à première vue, par la tête violacée, à ponctuation moins dense et plus forte.

Tenerus brevelineatus, n. sp. — *Elongatus, opacus, dense ruguloso- punctatus, pubescens et hirsutus, niger, capite, thorace medio late elytrisque rubro-sanguineis, his antice et externe breve nigro lineatis : thorace parum breve, in disco vage nigro bimaculato, postice medio gibbuloso; elytris bicostatis.* — Long. 8 mm.

Inde méridionale : Wallardi (coll. Pic).

Voisin de *T. siamensis* Gorh, en diffère par les élytres bicostés et ornés d'une bande noire externe, partant du dessous des épaules et atteignant presque le milieu de ces organes.

Mimocratotragus, nov. gen. — *Antennis approximatis, corpore non longioribus, articulo 1° non breve, apice dilatato 3-5 valde et 6-7 mediocre ad apicem dilatatis, articulis 4 ultimis elongatis, fere aequa-*

libus; thorace lateraliter dentato; elytris parum elongatis; prosterno postice declive; mesosterno antice tuberculato; pedibus satis brevibus, parum crassis, tibiis intermediis sulcatis.

Voisin de *Cratotragus* Lac., dans l'ensemble de ses caractères et en différant par les tibias intermédiaires sillonnés, le 1er article des antennes pas plus court que le 3e et le dernier pas plus long que le précédent.

Mimocratotragus superbus, n. sp. — *Elongatus, opacus, supra dense rubro pubescens ; thorace medio lineolaque reducta ad humeros nigris, articulo 1° antennarum rubro annulato, 3 et sequentibus ad basin albo annulatis.* — Long. 23 mm.

Chine : Yunnam (coll. Pic).

Callispa curtipennis, n. sp. — *Oblongo-subovata, marginata, testacea, antennis oculisque nigris; thorace breve et lato, antice attenuato, irregulariter et sparse punctato, lateraliter paulo impresso; elytris sat latis et brevibus, lineato-punctatis.* — Long. 5 mm., lat. 3 mm.

Saïgon : (coll. Pic).

Voisin de *C. pallida* Gestr., bien distinct par sa forme relativement courte et large.

Callispa testaceicornis, n. sp. — *Oblonga, nitida, testacea, thorace elytrisque rubris; thorace breve et lato, lateraliter subarcuato, parce punctato, externe et postice impresso; elytris thorace valde latioribus, sat brevibus, marginatis, diverse lineato-punctatis* — Long. 6 mm.

Congo français (coll. Pic).

Voisin de *C. testacea* Kr., et s'en distinguant, à première vue, par les antennes testacées.

Le Secrétaire-gérant : L. Chopard.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS. — 1925.